

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 21/07/2016

Dossier complet le 21/07/2016

Nº d'enregistrement

F01116P0127

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de la place du Panthéon (5e arrondissement)

# 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE PARIS, Direction de la Voirie et des Déplacements

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Didier BAILLY, Directeur de la Voirie et des Déplacements

**RCS / SIRET** 

2 1 7 5 0 0 0 1 6 0 0 0 1 9

Forme jundique Collectivité territoriale

# Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

# 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seulls et critères de la rubrique
6° infrastructures routières d) toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	Dimensions de la place du Panthéon sont 195 m * 150 m comportant une chaussée principale d'environ 500 m de circonférence. Surface : 28 600 m²

# 4. Caractéristiques générales du projet

# Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

### 4.1 Nature du projet

Le projet vise en priorité à transformer les usages de la place du Panthéon en faveur des habitants, des touristes, des piétons et de leurs déplacements.

Il prévoit de rééquilibrer largement l'espace en faveur des piétons et des cyclistes, avec une augmentation de la surface qui leur est consacrée d'environ 30 %.

D'une manière générale, les aménagements seront conçus selon une exigence de sobriété et en limitant autant que possible l'ampleur des travaux. Les actions porteront notamment sur la création de nouvelles traversées piétonnes, la reprise des revêtements quand cela s'avère nécessaire, la création de cheminements sécurisés pour les cyclistes, la création d'itinéraires pour les personnes en situation de handicap, la mise en valeur du patrimoine architectural et historique.

Enfin, une partie du projet sera mise en œuvre selon une méthode collaborative avec les habitants, au cours d'ateliers de co-conception et de co-construction piloté par des collectifs de concepteurs. Les interventions porteront, notamment, sur des mobiliers destinés à accueillir de nouveaux usages de l'espace public ou des actions de végétalisation.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs généraux poursuivis par la municipalité parisienne sont d'augmenter les espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes en diminuant les emprises des chaussées circulées. Les espaces ainsi reconquis doivent permettre l'installation de nouveaux usages, de manière temporaire ou pérenne. Les transformations opérées permettront d'embellir l'espace public et de développer la végétalisation, en privilégiant innovation et sobriété des aménagements.

Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable au titre de l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, qui ont permis de définir les objectifs spécifiques suivants :

- Créer de nouveaux usages et des espaces pour les étudiants notamment en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève
- Réorganiser le stationnement
- Valoriser la perspective monumentale
- Traiter le parvis de la mairie et de l'université

### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont conduits en coordination avec les services de la Préfecture de Police et en application du 7ème protocole de bonne tenue des chantiers en vigueur à Paris, visant à sécuriser les usagers de la voie publique en période de chantier, à assurer une bonne information des riverains et à améliorer la propreté des emprises

En particulier, le protocole attire l'attention des intervenants sur la sécurité et le confort des cheminements des piétons, des cyclistes, des transports en commun et des véhicules qui devront être assurés, et sur le maintien des continuités cyclables. Ils devront garantir la protection des arbres, ainsi que la protection de l'environnement en évitant l'écoulement des hydrocarbures, en limitant la

consommation d'eau et d'énergie, en luttant contre la pollution de l'air, en limitant les émissions de poussière, et en se conformant aux règles de l'arrêté du 29 octobre 2001 pour limiter les nuisances dues au bruit.

Lors de l'élaboration du projet, des échanges ont lieu avec les différents concessionnaires (CPCU, ErDF, GrDF, DPE- SAP, Orange et autres opérateurs de téléphonie) ainsi qu'avec la RATP pour évaluer l'impact du projet sur leurs réseaux et ouvrages. Une déclaration de travaux est lancée en phase diagnostic et une instruction technique est menée en phase avant-projet pour vérifier la compatibilité des réseaux

avec le projet. Des déviations de réseaux préalables au démarrage du chantier peuvent être nécessaires.
L'ouverture du chantier fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de l'Inspection du Travail et d'une réunion d'ouverture de chantier (ROC) sur place en présence des entreprises et des services de la Préfecture de Police. Lors de cette réunion, le phasage des travaux, les conditions de circulation des piétons, des cyclistes, des transports en commun et des véhicules ainsi que la signalisation réglementaire à mettre en œuvre sont validés.

Les travaux sont envisagés selon les principales phases suivantes:

- Travaux préalables de déviation des réseaux concessionnaires - Travaux d'une durée estimative de 5 mois par phases successives sur les infrastructures de voirie, les réseaux de signalisation lumineuse tricolore. Ces travaux pourront nécessiter des modifications provisoires de la circulation générale en coordination avec les services de la Préfecture de Police (transports en commun, véhicules)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit de recalibrer les trottoirs de l'université et de piétonniser la portion de la place située entre la rue Valette et la rue Cujas, en laissant toutefois passer les bus, les taxis, les vélos et les livraisons (fonctionnement en aire piétonne) pour rattacher la bibliothèque Sainte-Geneviève et l'université au Panthéon et consacrer ces nouveaux espaces à l'accueil du public, des étudiants, habitants, visiteurs du Panthéon.

Cet aménagement, permis par la neutralisation des places de stationnement autour du monument, permettra d'accueillir de nouveaux usages : mobiliers d'assises, mobiliers sportifs, activités évènementielles.

L'ensemble des espaces piétons sera traité de manière simple principalement pour en assurer l'accessibilité handicapés et mettre à disposition des assises.

Les cheminements cyclables seront sécurisés et rendus plus confortables avec des aménagements spécifiques.

Les chaussées circulées seront réduites à 12 m de large sur la place.

Le prolongement du bus 75 jusqu'à la place est étudié dans le cadre de la restructuration du réseau de bus par le STIF.

En fonction des cas: zones de rencontre, aire piétonne, réduction vitesse à 30 km/h

L'accueil d'activités évènementielles sera facilité par la mise en place de points d'adduction aux réseaux (électricité, eau...)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admit La décision de l'autorité administr dossier(s) d'autorisation(s).	nistrative(s) d'autorisation le projet rative de l'État compétente en r	a-t-il été ou sera-t-il soumis ? matière d'environnement devra être jointe au(x)
	e l'Architecte des Bâtiments de Franc	ce au titre du Code du Patrimoine (co-visibilité MH)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procéd		
Hypothèse d'une éventuelle déclaration		rempii
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale (assiette) (	de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées
Grand	eurs caractéristiques	Valeur
Dimensions de la place: environ 195 m Superficie globale du projet: environ 28 Superficie prévisionnelle faisant l'objet d'Surface supplémentaire prévisionnelle d'Nombre d'arbres actuel: 0 Prévision plantations supplémentaires:	600 m² de travaux d'infrastructure: 3 000 m² lédiée aux piétons: 6 000 m²	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'impiantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long ° ¹ " Lat ° _ ¹ _ "
Place du Panthéon 5e arrondissement de Paris	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : 5e arrondissement de Paris	long. 2 ° 20 ' 40.0' E Lat. 48 ° 50 ' 47.6' N Long. 2 ° 20 ' 49.5" E Lat. 48 ° 50 ' 45.8" N
4.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oui, cette installation ou cei 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été é	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	du Panthéon actuelle est constituée au
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un progra		Oui X Non
Si oui, de quels projets se compose		
Programme d'embellissement de s		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

	er care a	ife env	ronnementale de la zone d'impiantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ls sur le	e lieu o	de votre projet ?
Actuellement à usage de voirie Les voies circulées sont constit	, voie ¡ uées d :uées a	publiqu e chaus autour	ne en zone urbaine générale du Plan Local d'Urbanisme. ssées pavées et de trottoirs dallés. du monument du Panthéon sont pavées.
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme oul Non
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	e Plan	Local d	'Urbanisme issu de la révision générale de 2006, modifiée en 2009, 2012 et 2016.
environnementale ?  5.2 Enjeux environnementaux	dans I	a zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?	Oui	Non	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF 110030007 : BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS Elle se situe à 5.7 km de la place du Panthéon.
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de			La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF 110030007 : BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		X	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF 110030007 : BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?  en zone de montagne?		x	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF 110030007 : BOISEMENTS ET PRAIRIES DU PARC DES GUILANDS

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		x	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	(m)		Le territoire de la commune de Paris est couvert par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation et un document valant Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles liés aux caractéristiques du sous-sol.  Le territoire de la commune de Paris n'est pas couvert par un plan de prévention des risques technologiques.
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués?		×	Les sites recensés dans la base de données BASIAS situées à proximité (100 mètres) de la place du Panthéon ayant pu engendrer des pollutions sont :  - 4 imprimeries, lithographie, offset, affiches (1943) ( 9 et 15 rue Estrapade, et 9 et 18 rue des Fossés St Jacques) - un stockage de produits chimiques (minéraux, organiques) - lycée Henri IV (1992) - un atelier mécanique de précision et de mesure de robinetterie au 14 rue Laplace, (1847) - une centrale électrique au 1 rue Soufflot (1890) - des parcs de stationnement couverts (commerces de gros, détails, desserte de carburants, (station service de toute capacité - 10 rue soufflot (1972) - compression, réfrigération, utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses) Transformateur (PCB, pyralène,) au 3 rue d'Ulm (1985)
dans une zone de répartition des eaux ?	X		Zone de Répartition des Eaux de l'Albien.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		х	
dans un site inscrit ou classé?	X		Site inscrit de Paris.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		x	La place du Panthéon se situe à 6 km du site Natura 2000 le plus proche (Zone de Protection Spéciale - Sites de Seine-Seint-Denis - Montreuil).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?	X		- le monument du Panthéon, l'église Saint-Etienne du Mont, et le lycée Henri IV sont protégés par un arrêté de classement au titre des monuments historiques - les bâtiments qui accueillent l'université Paris I Panthéon Sorbonne, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la mairie du 5e arrondissement et le bâtiment situé au 8 place du Panthéon sont protégés par un arrêté d'inscription au titre des monuments historiques

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Out	Oui Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x		
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×		
essources					
				Quelques déblais viendront ajuster le nivellement du projet.	
	est-il excédentaire en matériaux ?	×			
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	х		Quelques remblais viendront ajuster le nivellement du projet. Les nouveaux revêtements mis en oeuvre, le cas échéant, privilégieront le recours aux matériaux de réemploi.	
Miliev naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des			Aucune modification en terme de végétalisation	
	destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X		

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		x	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		La place du Panthéon est située dans une zone d'ancienne carrière connue. Elle se situe en dehors du périmètre de dissolution du gypse. La place est dehors du zonage du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de Paris.
-	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Le chantier sera conduit avec l'assistance d'un coordonnateur de sécurité, de protection de la santé.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	x		Le chantier respectera les prescriptions fixées par l'arrêté du préfet de police n'01-16855 du 29 octobre 2001 réglementant à Paris les activités bruyantes et les horaires à respecter.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		x	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		x	
	Mild dy			

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		х	Le projet ne prévoit pas de modification de l'éclairage actuel.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux?		X	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	K		Le projet contribuera à l'amélioration du cadre de vie et paysager. L'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France sera requis.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	Х		L'aménagement contribuera à rééquilibrer les usages de l'espace public au profit des piétons et des cyclistes et en apaisant la circulation automobile.

	v	u projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non ^	Si oui, décrivez lesquelles
6.3 Les inc	idences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non	Si oui, décrivez lesquels :
		51 051, G0G1102103Q0613 .
		7. Auto₌évaluation (facultatil)
Au regard qu'il devra	l du formula lit en être di	7. Auto-évaluation (facultatif)  sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi
Le projet d	aménageme	rire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale:
Le projet d	aménageme	rire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi.
Le projet d	aménageme	rire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale:
Le projet d	aménageme	rire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale:
Le projet d' - plan de pro plan clima - plan de pro- Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter	aménageme évention du it énergie de otection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier.	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. In a peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons.  éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sohriété des aménagements qui scrent mis un equate la presist no page au page de ments, et de la sohriété des aménagements qui scrent mis un equate la presist no page au page de ments, et de la sohriété des aménagements qui scrent mis un equate la presist no page au page de la page
Le projet d' - plan de pr - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention de totection de ces du projet des modes volonté de n c routier. nu de ces éléi ter d'étude c	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention de totection de ces du projet des modes volonté de n c routier. nu de ces éléi ter d'étude c	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou ispensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. It ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons.  éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sohriété des aménagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presist no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la presistat no passagements qui scrent mis un equate la product de la passagements qui scrent mis un equate la presistat de la passagement qui scrent mis un equate la product de la passagement qui scrent mis un equate la presistat de la passagement qui scrent mis un equate la presistat de la passagement qui scrent mis un equate la passagement qui scrent mis un equate la passagement qui scrent de la passagement qui scrent mis un equate la passagement qui scr
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention de totection de ces du projet des modes volonté de n c routier. nu de ces éléi ter d'étude c	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. nu de ces élé ter d'étude de odiversité de	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. In ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. Éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pr - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. nu de ces élé ter d'étude de odiversité de	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. nu de ces élé ter d'étude de odiversité de	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. In ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. Éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. nu de ces élé ter d'étude de odiversité de	spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'lle de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  e Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. nu de ces élé ter d'étude de odiversité de	spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'lle de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  e Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. u de ces élé ter d'étude d odiversité de	sire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'Ile de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. In ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. Éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. u de ces élé ter d'étude d odiversité de	spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'lle de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  e Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation
Le projet d' - plan de pi - plan clima - plan de pr Les inciden valorisation Il illustre la liés au trafi Compte ter pas nécessi	aménageme évention du ténergie de totection de l ces du projet n des modes volonté de n c routier. u de ces élé ter d'étude d odiversité de	spensé ? Expliquez pourquoi.  ent de la place du Panthéon applique des actions validées aux échelles parisienne et régionale: bruit dans l'environnement 2015-2020 (axe n°5) - PPBE adopté en septembre 2015 paris adopté en 2012 par le Conseil de Paris; l'atmosphère d'lle de France, en date de 2013 et en cours de révision pilotée par la DRIEE. t ne peuvent que bénéficier à la santé humaine puisqu'il allie diminution de la circulation automobile et actifs, par création de pistes cyclables et d'espaces dédiés aux piétons. éduire la circulation automobile afin de baisser les niveaux sonores et la pollution atmosphérique ments, et de la sobriété des aménagements qui seront mis en oeuvre, le projet ne nous apparaît d'impact.  e Paris adopté par le Conseil de Paris en novembre 2011 et en cours d'actualisation

### 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	<b>Objet</b>	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage au pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	*
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x

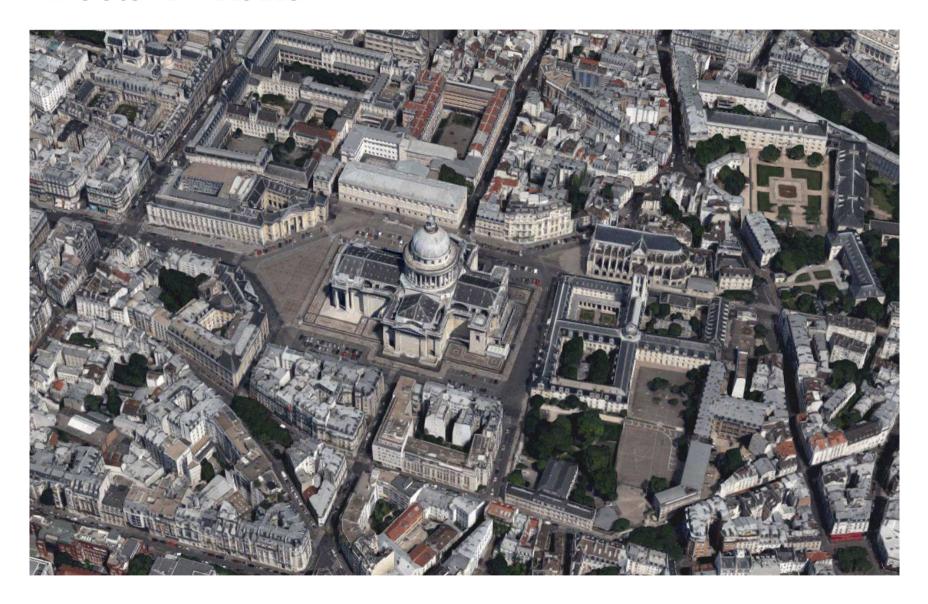
### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

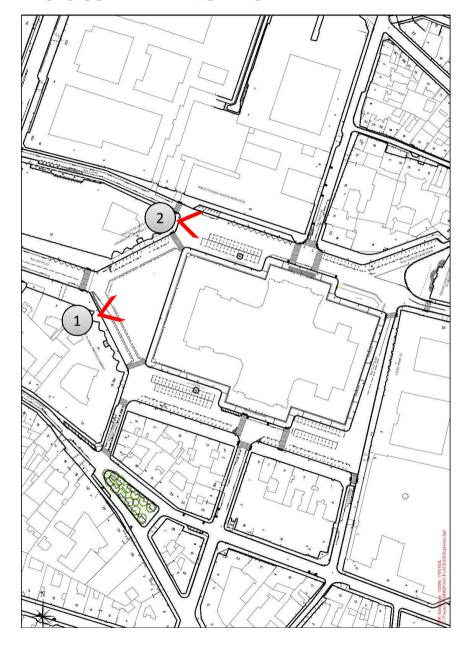
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

- 6. Délibération approbation programme aménagement
- 7. Annexe Délibération programmé détaillé
- 8. Arrêtés de la concertation préalable
- 9. Bilan détaillé concertation
- 10. Panthéon synthèse diagnostic et objectifs
- 11. Diagnostic bruit et pollution
- 12. Mobilité et stationnement
- 13. Activités identifiées dans BASIAS et ICPE

# Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X Fait à PARIS le, 15 juillet 2016 Signature





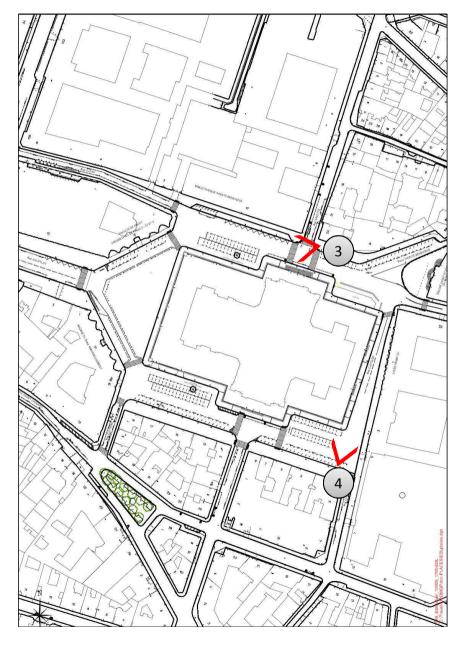


Place du Panthéon



Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

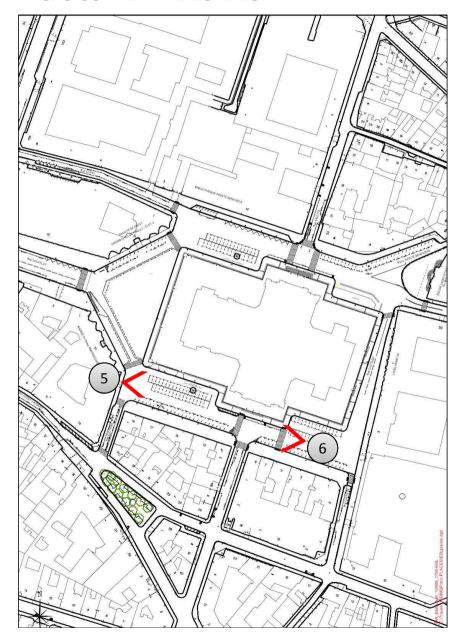






Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

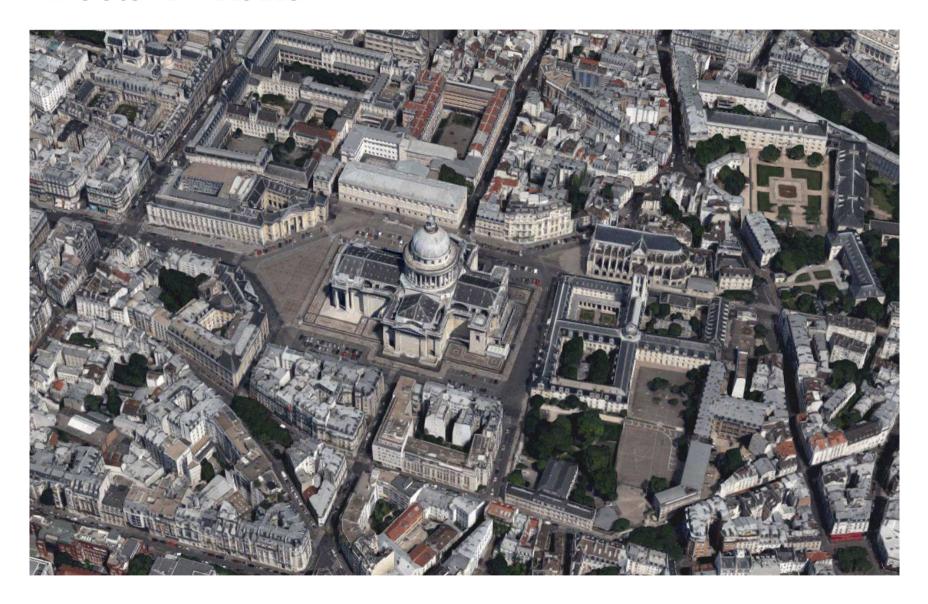


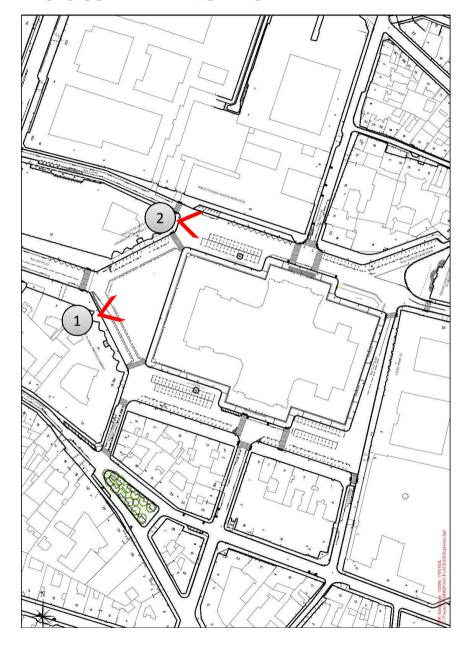




Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact





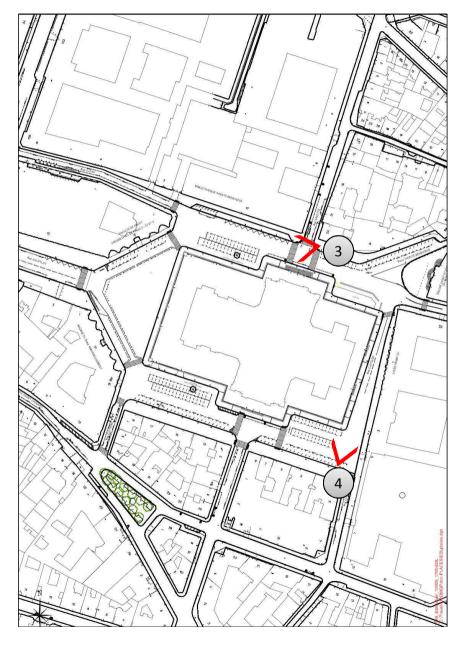


Place du Panthéon



Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

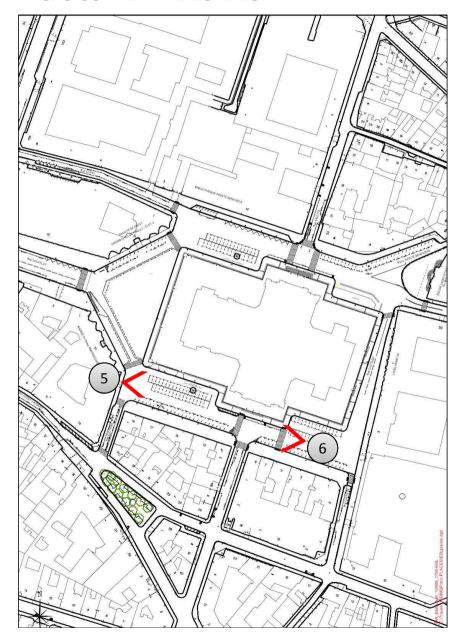






Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

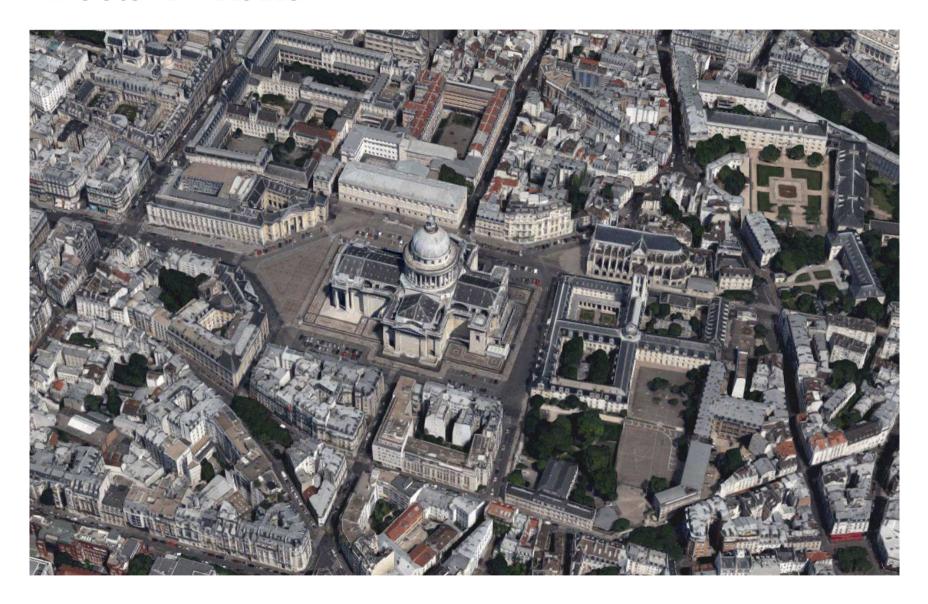


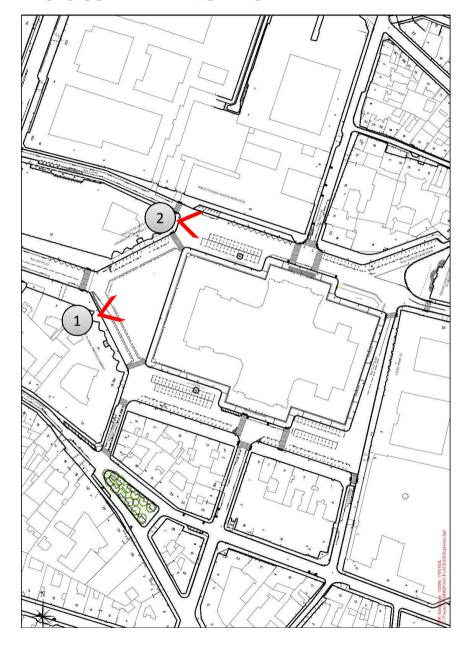




Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact





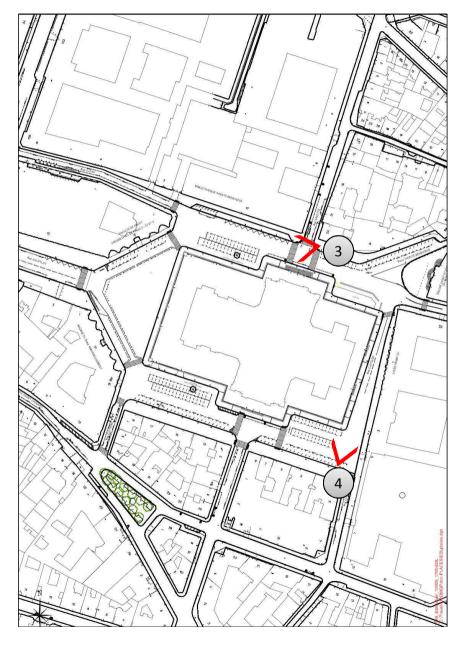


Place du Panthéon



Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

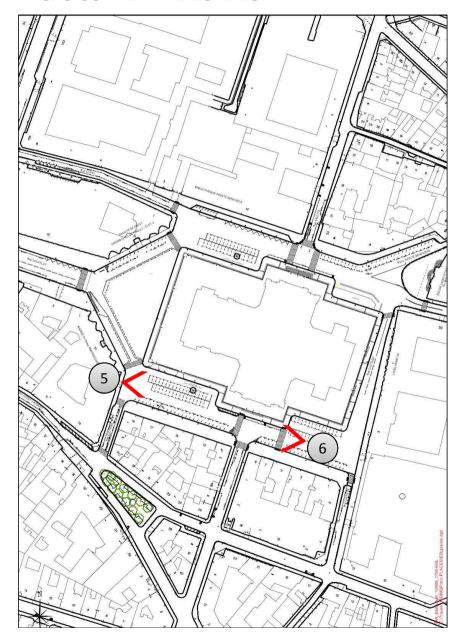






Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact





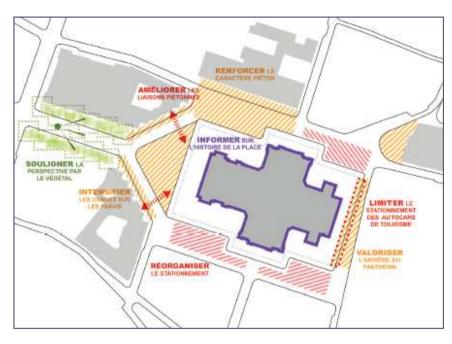


Place du Panthéon

Dossier demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

# Annexe 04 – OBJECTIFS DU PROJET

### Scénario retenu



### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1 Réduire la place de l'automobile
- 2 Donner plus d'espace aux piétons
- 3 Sécuriser et faciliter les cheminements cyclables
- 4 Diversifier et intensifier les usages

### OBJECTIFS PARTICULIERS POUR LA PLACE DU PANTHÉON

- 1 Créer de nouveaux usages et des espaces pour les étudiants notamment en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève
- 2 Réorganiser le stationnement
- 3 Requalifier les espaces avec le végétal
- 4 Valoriser la perspective monumentale
- 5 Traiter le parvis de la mairie et de l'Université

# SCÉNARIO 2 : RECONQUÉRIR ET RATTACHER LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE Trottoirs existants Zone de rencontre (circulation à 20km/h) Agrandissement des espaces piétons Linéaires commerciaux existants Aire piétonne (bus autorisés)

# Annexe 05 – PLAN DES ABORDS

